

Entreprendre *autrement*

EN BASSE-NORMANDIE



Créez plus qu'une entreprise...
Créez une entreprise de l'économie sociale et solidaire !

Le mot du Préfet de la Région Basse-Normandie

“La création et la reprise d’entreprises est un enjeu économique majeur pour notre région.

Mais l’importance de l’aspect économique ne doit pas occulter la nécessité de réfléchir au développement local avec une approche sociale. C’est là tout l’enjeu de l’entrepreneuriat dans l’économie sociale et solidaire qui permet de répondre aux besoins sociaux en resituant l’homme au cœur du projet, non seulement quant à sa finalité, qui ne saurait être exclusivement économique, mais également par le mode de gouvernance adopté : une gouvernance transparente et participative.

Redonner du sens à l’action d’entreprendre, inscrire les projets de développement dans des valeurs citoyennes fondées sur une éthique irréprochable, voilà bien le défi que l’État se devait d’accompagner. C’est dans ce cadre que la Chambre Régionale de l’Économie Sociale s’est donnée comme objectif de promouvoir et développer l’entrepreneuriat en économie sociale et solidaire en Basse-Normandie. Le document qu’elle vous propose aujourd’hui s’inscrit dans cette démarche.

Vous avez envie d’agir et vous souhaitez vous inscrire dans une action citoyenne ?

Vous trouverez dans cette brochure les réponses aux questions que vous vous posez et qui vous permettront peut-être de rejoindre les nombreux femmes et hommes ayant choisi d’entreprendre autrement, au service de l’homme et pour un développement harmonieux et durable du territoire.”



Michel BART

Préfet de la Région Basse-Normandie

Le mot du Président du Conseil Régional de Basse-Normandie

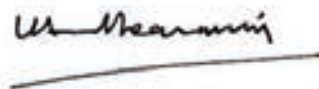
“L’économie sociale et solidaire est fondatrice de valeurs, mais également génératrice de richesse et de lien social. Engagée depuis quatre ans dans une démarche de développement durable, la Région a décidé de l’intégrer pleinement dans sa politique de développement économique et d’aller au-delà du soutien de principe. Nous avons donc adopté un Schéma régional de l’économie sociale et solidaire adossé à des moyens financiers de près de 1 million d’euros pour appuyer les personnes et les structures qui souhaitent Entreprendre autrement.

Ces moyens nous permettent de soutenir la promotion et l’accompagnement des projets d’économie sociale et solidaire sur tout le territoire bas-Normand mais aussi d’aider indirectement les porteurs de projets à créer leur activité. Les dispositifs locaux d’accompagnement dont le but est d’aider les associations à consolider et à développer leurs projets bénéficient aussi du soutien régional.

La Région est enfin à l’initiative de la création de l’association Basse-Normandie Active qui propose des outils financiers mobilisables par les associations en appui à leurs investissements ou à leur structuration financière.

Cette politique a eu un véritable effet levier pour le développement de l’économie sociale et solidaire et a déjà permis la création et la consolidation de 5 730 emplois depuis 2005.

La présente brochure vous donnera les clés pour comprendre et intégrer cette économie d’avenir, qui pense au long terme...”



Laurent BEAUVAIS

Président du Conseil Régional de Basse-Normandie

Éditorial

“...satisfaire tout à la fois son envie d’entreprendre et ses aspirations à un monde meilleur.”

“Acteurs de l’économie sociale et solidaire en Basse-Normandie, nous souhaitons par cette brochure faire connaître d’autres façons d’entreprendre à un large public. Jour après jour, nous favorisons la création et le développement d’entreprises génératrices de richesses et d’emplois, avec des modèles économiques viables et pérennes. Des entreprises qui placent l’Homme et son épanouissement au cœur de leur projet. Cette brochure est une invitation à explorer ce monde passionnant de l’économie sociale et solidaire, où l’on peut satisfaire tout à la fois son envie d’entreprendre et ses aspirations à un monde meilleur.

Bonne lecture et à bientôt.”

Le comité de rédaction*

***Comité de rédaction :**

Chambre Régionale de l’économie sociale (CRES) de Basse-Normandie, AVISE, Association Régionale pour le Développement de l’Économie Solidaire (ARDES), Union Régionale des SCOP de l’ouest (URSCOP), AFIP Normandie.

Directeur de la publication :

Alain Cartel

Rédacteurs :

Damien Restoux, Tarik Ghezali

Conception et maquette :

Unik Studio Graphique

ISBN : 978-2-908334-58-6

© CRES Basse-Normandie

Mai 2008

Cette publication est une adaptation sur la région Basse-Normandie de la brochure “Choisir d’entreprendre autrement : devenez entrepreneur social ! ” éditée par l’AVISE.
www.avise.org

Sommaire

Vous avez dit économie sociale et solidaire ? p 4

**Entreprendre autrement en Basse-Normandie :
quelles opportunités ? p 6**

**Ils l’ont fait, pourquoi pas vous ?
Portraits d’entrepreneurs de l’économie sociale et
solidaire p 7**

**Au service des entrepreneurs de l’économie
sociale et solidaire de Basse-Normandie p 14**

Ils vous aident à entreprendre autrement
en Basse-Normandie p 14

Pour aller plus loin p 15

Vous avez dit *économie sociale et solidaire* ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) recouvre une très grande diversité d'entreprises qui partagent la même ambition : *entreprendre au service de l'Homme*, dans une perspective de développement durable.

Ces entreprises combinent souvent, dans des proportions variables, 3 dimensions essentielles :

★ **UN PROJET ÉCONOMIQUE** : inscription dans le marché et/ou appui sur des ressources publiques ou non monétaires (bénévolat, volontariat...), prise de risque, production de biens et services, modèle économique viable, réponse à une demande, création de richesses et d'emplois, etc.

★ **UNE FINALITÉ SOCIALE** : lutter contre l'exclusion (chômage, pauvreté, handicap...), créer ou maintenir des emplois durables et de qualité, valoriser un territoire ou un patrimoine, protéger l'environnement, garantir un juste revenu aux producteurs, développer du lien social et intergénérationnel, etc.

★ **UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE** : implication/participation des parties prenantes (salariés, usagers...), processus de décision non fondé sur la propriété du capital, rémunération limitée du capital, excédents investis au service du projet, etc. Pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, le profit n'est pas une fin en soi mais

bien **un moyen** au service d'un projet social et solidaire et des personnes qui le font vivre.

Projets collectifs par essence, elles sont également attachées à un partage équitable du pouvoir (principe "1 personne, 1 voix") et des richesses créées. Elles font pour cela souvent (mais pas exclusivement) le choix des statuts associatif, coopératif ou mutualiste. Elles contribuent au **développement harmonieux et durable des territoires**, dans lesquels elles sont bien ancrées. À ce titre, leurs rapports avec l'État et les collectivités locales (régions, départements, municipalités) sont étroits et multiples (financier, commercial, entrepreneurial...).

Les femmes et les hommes qui choisissent d'entreprendre autrement, dans l'économie sociale et solidaire, ont des profils et des parcours très divers. Leur choix est néanmoins très souvent l'aboutissement d'un **questionnement personnel** important, sur leurs aspirations profondes et sur leur rapport au travail, à la collectivité ou à l'environnement.

“Entreprendre au service de l'Homme”



Une autre façon d'entreprendre

présente dans tous les secteurs :

- **Santé** (mutuelles de santé et prévoyance...)
- **Social** (insertion, régies de quartier...)
- **Services aux personnes** (personnes âgées, petite enfance...)
- **Environnement** (énergies renouvelables, éco-habitat, valorisation des déchets...)
- **Culture** (cafés culturels, écomusées...)
- **Tourisme associatif et solidaire**
- **Éducation**
- **Sport**

Et aussi :

- **Banques et assurances** (banques coopératives, mutuelles d'assurance...)
- **BTP** (coopératives du bâtiment, éco-construction...)
- **Agriculture** (coopératives agricoles, produits bio...)
- **Commerce** (commerce équitable, épiceries solidaires...)
- ...

De fait, presque tous les foyers français sont en contact avec l'économie sociale et solidaire !

Une voie pleine d'avenir aux racines historiques profondes

L'économie sociale et solidaire est née au XIX^{ème} siècle et s'est ensuite développée, face aux limites de l'Etat et aux carences du marché, pour répondre à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits. Ce mouvement né d'initiatives citoyennes est à l'origine de nombreuses conquêtes sociales.

Forte d'une riche tradition historique, elle est également bien en phase avec son époque : toujours en mouvement, elle ne cesse de se renouveler et d'innover, pour inventer des réponses à de nouvelles attentes sociales et écologiques.

L'économie sociale et solidaire en chiffres :

- **210 000 employeurs**
- **2,6 millions d'emplois**, soit 14 % de l'emploi dans le secteur privé
- **57 milliards d'euros** de masse salariale
- **+ 10 %** (en emplois) par rapport à 2000

Elle compte notamment :

- **170 000 entreprises associatives** (1 700 000 emplois)
- **30 000 entreprises coopératives** (750 000 emplois)
- **7 000 mutuelles** (140 000 emplois)
- **900 fondations** (45 000 emplois)

(Source : Cerphi, 2007)

Loin d'être une exception française, l'économie sociale et solidaire incarne un entrepreneuriat d'initiative citoyenne qui se développe partout dans le monde, notamment en Europe.

Entreprendre autrement en Basse-Normandie : *quelles opportunités ?*

En Basse-Normandie, les entreprises de l'économie sociale et solidaire emploient près de 50 000 personnes dans les associations, coopératives et mutuelles. Elles représentent plus de 10 % de l'emploi régional.

L'économie sociale et solidaire est très dynamique et en plein essor.

De nombreux secteurs d'activité, dans lesquels les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont déjà bien présentes, vont être amenés à se développer en Basse-Normandie. Cela implique la création d'entreprises nouvelles dans des secteurs déjà investis comme dans de nouvelles filières. La reprise d'entreprises sous statut coopératif représente également une opportunité importante dans notre région.

Dans tous ces domaines, des opportunités existent en termes de création d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.

LES SECTEURS EN DÉVELOPPEMENT :

ENVIRONNEMENT

- Tri et valorisation des déchets
- Éco-construction et éco-habitat
- Transports propres

DÉVELOPPEMENT RURAL

- Développement des circuits courts (du producteur au consommateur)
- Production/distribution de produits biologiques
- Accueil des nouveaux arrivants
- Projets culturels

TOURISME

- Tourisme social, tourisme solidaire

COMMERCE

- Commerces et services de proximité
- Commerce équitable

INDUSTRIE ET ARTISANAT

- Reprise d'entreprise par les salariés

SERVICES AUX PERSONNES

- Garde d'enfants
- Services aux personnes âgées



Dans ces secteurs d'activité, de nouvelles réponses sont à inventer, expérimenter et développer en Basse-Normandie. Au-delà de ces secteurs porteurs cités ici en exemple, se pose plus largement la question de l'aménagement des territoires, de la lutte contre l'exclusion et la précarité, de l'insertion et de la formation...

Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?

Portraits d'entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.

Regards croisés d'entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, retours d'expériences et bonnes pratiques... Autant de témoignages utiles pour vous inspirer et vous aider à mûrir votre envie d'entreprendre autrement.

LES 7 VENTS DU COTENTIN

► Promotion du développement durable (SCIC)* | Coutances - Manche



“Le statut SCIC est un statut génial. C’est un très bon outil de développement alternatif, permettant d’impliquer fortement les salariés.”

Michel Frémont,
gérant de la SCIC
Les 7 vents du Cotentin.

REPÈRE



► 6 salariés en CDI temps plein

★ À Coutances, *Les 7 vents du Cotentin* est un bureau d'études connu et reconnu en matière de maîtrise de l'énergie. Fondée sous statut associatif en 1998 par deux militants écologistes, *Les 7 vents du Cotentin* s'est ensuite transformée en SCIC. Adopter une forme entrepreneuriale – qui plus est, éthique – semblait alors indispensable à l'association pour développer une activité économique et être considérée par les milieux professionnels.

Les 7 vents du Cotentin entend promouvoir les énergies renouvelables. Les compétences développées dans ce domaine par la SCIC lui ont même valu de devenir, en 2001, “Espace Info-Energie” pour le département de la Manche.

“La grande spécificité de la SCIC *Les 7 vents du Cotentin*, c'est l'implication des collectifs qui constituent l'un des quatre collègues : salariés, collectivités, partenaires techniques professionnels, anciens adhérents de l'association.”

Pierre Capomaccio,
chef de projet et conseiller Info-Energie.

“Cela n'a pas été facile de mettre la SCIC en place, mais c'est un rêve qui se réalise. Il a fallu prendre des risques. Avant, j'étais directeur technique dans un hôpital. Il me semblait avoir fait le tour de ce que je pouvais apporter à cette structure. En créant *Les 7 vents*, j'ai appris un nouveau métier. J'ai dû me mettre dans la gestion.

C'est passionnant d'être entrepreneur dans une structure telle que celle-ci. Nous n'avons pas du tout la même façon de travailler que dans un autre bureau d'études. Toute stratégie y est collective et s'appuie sur les désirs de ceux qui y travaillent. Le statut SCIC permet de donner la parole aux salariés. Et puis, contrairement à beaucoup d'entreprises qui se développent dans ce secteur, notre moteur n'est pas de faire du business, mais de développer des projets innovants.”

Michel Frémont,
gérant de la SCIC *Les 7 vents*
du Cotentin.

*SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

PLIZ MAISONS RÉNOVÉES ET JARDINS :

► Pour un habitat durable et une valorisation du patrimoine | Sées - Orne



Stéphanie Fresnel
Didier Lajeannière

★ Stéphanie Fresnel, architecte et Didier Lajeannière, ancien peintre en bâtiment, ont créé ensemble l'entreprise *PLIZ. Maisons rénovées et jardins* en janvier 2008, sous forme de Scop.

"Ce choix constitue pour nous une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales : la prééminence de la personne humaine, la démocratie, la solidarité et le partage. Et dans les assemblées générales, tout le monde a le même poids, un salarié, c'est une voix."

Installé à Sées depuis plusieurs années, le couple d'associés s'est lancé dans une activité de marchand de biens. Ainsi, *PLIZ* achète et revend des biens immobiliers (appartements, maisons...) après les avoir rénovés en utilisant des matériaux "nobles", avec le souci de développer un habitat durable et écologique.



"Le plâtre, le bois et la terre cuite sont des constituants naturels. Associés avec des éléments disposant de qualité d'isolation indéterminable comme le chanvre, la fibre de bois et la cellulose, le résultat est très satisfaisant."

Stéphanie Fresnel.

REPÈRE

► 2 salariés



ATC INDUSTRIE

► Reprise d'entreprise par les salariés sous statut coopératif

Cormelles-le-Royal - Calvados

"Conserver les 14 emplois était notre priorité."

Arnaud Launay,
co-gérant.

★ L'entreprise *ATC Industrie*, créée il y a vingt ans, fabrique des moules pour l'injection plastique et des outils de découpe et d'emboutissage pour différents secteurs industriels (automobile, domotique, électronique, électroménager, cosmétiques).

Il y a quatre ans, suite au décès de M. Caillard, dirigeant historique de l'entreprise, Isabelle Bellanger, Arnaud Launay et Eric Marie, alors salariés, décident de reprendre l'entreprise. Ils optent pour le statut SCOP et la co-gérance. Cinq anciens salariés deviennent également sociétaires de l'entreprise.

"Nous étions dans une situation d'urgence. Choisir le statut SCOP nous a permis d'obtenir des fonds mais aussi de bénéficier d'un accompagnement technique de l'Union Régionale des SCOP."

Mme Bellanger, co-gérante.

La reprise a été réussie et l'entreprise poursuit, depuis, son développement. Elle réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros.

"Bien s'entendre est primordial : par là j'entends bien se connaître. Composer un groupe de personnes réellement complémentaires est la clef de la réussite. L'entreprise est gérée collectivement, on échange beaucoup et c'est une des clés du succès de la reprise."

M. Marie, co-gérant.



REPÈRE

► 14 salariés



ADEQUA :

➤ L'écologie au cœur de l'entreprise | Carcagny - Calvados



★ Nicolas Teplitxky a travaillé près de dix ans en tant que responsable qualité chez un équipementier automobile. En 1996 il se lance pour la première fois dans la création d'entreprise. Il se met à son compte et devient consultant en management des organisations et qualité.

"Quand j'ai créé mon entreprise, j'étais poussé par l'envie de découvrir autre chose, de prendre mon destin en main. J'ai été consultant pendant près de dix ans. Quand mon volume d'activité a baissé, j'ai réfléchi à autre chose et le déclic est venu alors que j'écoutais une émission de radio qui traitait des constructions en paille. C'est comme ça qu'en 2006 je me suis lancé dans l'éco-construction."

L'entreprise de Nicolas Teplitxky développe et utilise des matériaux naturels de construction et d'isolation tels que la brique de terre, le chanvre, la paille, le bois, les adobes (terre crue).

"J'ai toujours eu un goût pour le travail manuel. Je suis admiratif de ceux qui font, qui façonnent avec leurs mains. Aujourd'hui, j'essaye d'allier plusieurs dimensions, les savoirs-faire traditionnels, les compétences, la science..."

Dans un futur proche, Nicolas Teplitxky envisage de transformer son entreprise en SCOP.

"Pourquoi transformer la société en SCOP ? Cela découle d'une démarche personnelle. L'objectif est de s'approprier l'outil de travail pour qu'il serve à la subsistance de l'équipe et pas le contraire. Une vision plus centrée sur les besoins des uns et des autres."

Nicolas Teplitxky,
fondateur d'Adequa.

ZOOM



La Scop, ou société coopérative de production,

est une entreprise de forme SA ou SARL dont les salariés sont associés majoritaires et vivent un projet commun en mutualisant équitablement les risques et les grandes décisions : désignation des dirigeants, orientations stratégiques, affectation des résultats.

Pour en savoir plus : CGScop (Confédération générale des Scop) ➔ www.scop.coop

La Société coopérative d'intérêt collectif (Scic),

est une nouvelle forme d'entreprise coopérative sous forme SA ou SARL qui permet d'associer toutes celles et ceux (salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales ou autres parties prenantes) qui veulent construire ensemble un même projet économique d'utilité sociale.

Pour en savoir plus : Site portail des Scic ➔ www.scic.coop

POUR EN SAVOIR PLUS : VOTRE CONTACT EN BASSE-NORMANDIE

Union Régionale des SCOP de l'Ouest (URSCOP) ➔ urouest@scop.coop - Tel. : 02 99 35 19 00

LA CRÈCHE "LES P'TITS MOUSS" :

► Une crèche gérée par les parents usagers | Ouistreham - Calvados



Mme Wursteisen, Présidente,
Mme Lemarinier, Directrice.

★ La crèche parentale *Les p'tits Mouss* a vu le jour sous l'impulsion d'un groupe de parents qui voulait créer un lieu collectif de garde d'enfants.

La gestion de la crèche est assurée par les parents qui s'impliquent à tous les niveaux de l'activité : projet éducatif d'encadrement, projet social, projet pédagogique mais aussi directement auprès des enfants.

"Les parents interviennent sous forme d'ateliers. Ça dépend des compétences de chacun. Ils ne sont plus dans la prise en charge au quotidien. Avec cette forme d'organisation, chacun donne de lui-même."

Mme Wursteisen,
présidente de l'association.

En 2005 la crèche s'agrandit grâce au financement de la municipalité et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Aujourd'hui, la crèche compte une quarantaine de places.

Ce dynamisme montre la pertinence du statut associatif pour ce type d'activité. Pour Mme Lemarinier-Senecal, directrice de la crèche, *"le mode de gestion associatif est une vraie richesse qui permet de réaliser des projets concrets"*.

Illustration récente : à la demande des parents, un accueil périscolaire a été mis en place pour les enfants qui ne sont plus en âge de rester à la crèche. Ce projet a été mené par les professionnels en partenariat avec les parents.

REPÈRE

► 13 salariés



LA PART DU COLIBRI

► Espace associatif éco-citoyen | Caen - Calvados



Mme Legal, Administratrice
Mme Dorléans, Salariée.

"Nous voulons faire découvrir les produits biologiques locaux..."

Marie-Christine Le Gal,
trésorière de l'association.

★ *La Part du Colibri* a ouvert ses portes fin 2007. Cet espace propose à la fois un restaurant bio et une librairie spécialisée sur le développement durable et l'économie solidaire. Des débats et des animations sont également organisés tous les mardis soirs.

À l'origine de ce projet, un petit groupe d'amis engagés autour des questions de développement durable, d'agriculture biologique et de développement local. Cette entreprise associative mêle activité économique à travers les recettes commerciales du restaurant et utilité sociale à travers son projet de promotion des produits locaux et biologiques, et l'animation de l'espace éco-citoyen.

En cuisine, Bérénice Dorléans, ancienne chargée de communication au Groupement Régional d'Agriculture Bio, a commencé comme bénévole. En septembre 2007, elle quitte son emploi pour mettre en place le restaurant et devient salariée de l'association. À 28 ans, elle gère aujourd'hui

le restaurant (la carte, la cuisine, l'approvisionnement, l'équipe...).

"Ce qui me plaît dans la démarche associative, c'est la dimension collective, le partage. J'y trouve également un épanouissement et une liberté d'agir, d'inventer que je n'aurais certainement pas dans un restaurant classique, même si comme pour n'importe quelle entreprise on est tenu à une rentabilité financière."

Bérénice Dorléans,
salariée de l'association.



REPÈRE

► 3 salariés



ACTION DOUCEUR VIGILANCE AU DOMICILE (ADVD) :

➤ Services aux personnes | Avranches - Manche



★ Il y a quatre ans, Catherine Othon, formatrice AFPA au métier d'Assistante de vie, engage une réflexion avec des stagiaires et une amie pharmacienne sur la valorisation de cette profession. Pour concrétiser leurs idées, elles décident de se constituer en association. En 2005, *Action Douceur Vigilance au Domicile (ADVD)* est créée. L'association, propose des prestations de garde d'enfants mais aussi et principalement en direction des personnes âgées, handicapées ou malades.

L'association s'implique également dans le maintien au domicile de personnes en fin de vie en proposant des prestations

de service adaptées ou en aidant les adhérents dans leur fonction de "particulier employeur".

" Tous les usagers de nos services sont adhérents de l'association, nous essayons de les impliquer au maximum, notamment dans l'amélioration de la qualité de nos services. Nous intervenons principalement auprès de personnes très fragiles. Nous essayons au maximum de concilier accessibilité des services et bonnes conditions de travail pour les assistantes de vie."

Pour Catherine Othon, *ADVD* est une véritable aventure entrepreneuriale.

REPÈRE



➤ 3 salariés permanents administratifs

➤ 25 salariés intervenants à domicile (4 équivalents temps pleins).

"Il faut être tenace, disponible, ne pas avoir peur de donner du temps, de l'énergie et tenir son objectif."

Catherine Othon, directrice.

ZOOM



Les entreprises associatives :

Une idée reçue bien répandue voudrait qu'association ne rime pas avec activité économique ou entrepreneurial. Les chiffres le démentent totalement : 170 000 associations employeurs, 1 700 000 emplois, 30 milliards d'euros de salaires bruts...

Le caractère non lucratif de l'association ne l'empêche, en effet, nullement de conduire une activité économique, ni de dégager des bénéfices, ces derniers n'étant pas redistribués mais réinvestis dans le projet. L'association est ainsi un support adapté pour entreprendre collectivement, porter un projet d'utilité sociale ou écologique, aux ressources hybrides (recettes d'activité, subventions publiques et privées, bénévolat...).

POUR EN SAVOIR PLUS

➤ www.cPCA.asso.fr ➤ www.cres-bn.com

CHEMINS DE TRAVERSES

➔ Générateur d'entreprises sociales | Caen-Calvados



**“L’association
Les Chemins
de traverses
développe
des projets
d’entreprises
qui mêlent
activité
économique et
utilité sociale
pour favoriser
l’insertion des
personnes
en difficulté.”**

Yves Gardet,
coordinateur de l’association.

★ L’association *Les Chemins de traverses* a été fondée en 2001, Yves Gardet en est le coordinateur : “C’est un lieu d’accueil et d’écoute. Pour toute personne, une exclusion est un événement et comme souvent une histoire peut s’inscrire dans la répétition. Il est donc important de proposer un lieu d’accueil sous un angle formel.”

L’association propose un accompagnement global individualisé de personnes en situation d’exclusion. Ce parcours les aide à s’engager dans une dynamique d’insertion personnelle et professionnelle. Pour appuyer cette dynamique, *Les Chemins de traverses* multiplie les projets d’entreprises sociales, menés souvent en partenariat avec des structures publiques et privées :

“Nous développons des projets d’entreprises qui mêlent activité économique et utilité sociale pour favoriser l’insertion sociale et professionnelle des personnes que nous accueillons.”

L’association a, par exemple, développé le chantier d’insertion “De toutes les couleurs”, atelier et boutique de création de vêtements sur mesure. Elle a aussi été à l’origine de la création d’un restaurant gastronomique d’insertion (sous statut Scic), *L’assiette sans frontières*, situé dans la zone franche urbaine de la Guérinière.

Dernièrement, l’association a créé un chantier naval d’insertion qui favorise le retour à l’emploi à travers la réfection de vieux bateaux. Ce chantier s’inscrit dans un projet plus large de “Pôle nautique d’insertion”, qui devrait voir la création d’une entreprise d’insertion de tourisme social.

Les différentes initiatives menées par *Les Chemins de traverses* permettent chaque année à 160 personnes (en moyenne) de réussir leur insertion sociale et professionnelle.

www.lescheminsdetraverses.org

AGIR LA REDINGOTE

► Une activité textile au service du retour à l'emploi et de la lutte contre l'exclusion

Alençon - Orne

★ M. Gahery, responsable de la structure, retrace l'historique de la démarche : *"Notre initiative consistait à l'origine à créer une boutique de vêtements solidaire ouverte à tous, sans discrimination, avec des prix accessibles. Le cadre réglementaire de la loi de lutte contre les exclusions et celle de cohésion sociale ont fait évoluer les activités de l'association. Désormais, elle poursuit son activité textile mais travaille également sur les parcours d'insertion professionnelle des personnes qu'elle emploie."*



L'équipe de coordination d'insertion est composée de deux personnes. Elle se charge de trouver des stages et d'identifier les freins au retour à l'emploi. Ces deux équipes sont au centre du dispositif en fédérant le projet social et professionnel de la personne mais aussi en créant des passerelles avec les entreprises.

"Nous avons établi des relations de proximité avec les financeurs et les adhérents des chambres consulaires

des secteurs en tension. Notre rôle est d'identifier leurs besoins et de voir comment on peut faire évoluer nos publics vers ce type de métiers", explique M. Gahery.

Depuis 1990, 500 personnes ont bénéficié de l'action d'Agir La Redingote.

Depuis 1998, un bénéficiaire sur deux s'inscrit dans une démarche durable de retour à l'emploi.

"L'association poursuit son activité textile mais travaille également sur les parcours d'insertion professionnelle des personnes qu'elle emploie."

M. Gahery,
responsable de la structure.

Le cœur de métier de l'association est d'accompagner les personnes employées vers une insertion professionnelle durable, grâce à des compétences techniques solides. L'association s'est ainsi dotée d'une équipe d'encadrement technique d'insertion composée de cinq personnes. Son rôle est de transmettre le savoir technique des métiers de la logistique, du tri et du commerce.

Les entreprises et structures d'insertion par l'activité économique,

ZOOM



inscrites dans la Loi (1998) et le Code du travail, ont pour mission, à travers la mise en œuvre d'activités économiques, d'offrir des postes et des contrats de travail à des personnes en situation d'exclusion et de les accompagner dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Leur ambition commune : lutter contre l'exclusion des personnes fragilisées soit socialement, soit physiquement (personnes handicapées), en partant du principe que "personne n'est inemployable".

POUR EN SAVOIR PLUS : VOS CONTACTS EN BASSE-NORMANDIE

CHANTIER école Basse-Normandie

► Tél. : 02 33 17 02 02

mail : contact.bassenormandie@chantierecole.org

COORACE BASSE-NORMANDIE

► Tél. : 02 31 91 03 35

mail : coorace.bassenormandie@wanadoo.fr

FNARS Basse-Normandie

► Tél. : 02 31 35 64 80 - mail : fnarsbn@wanadoo.fr

Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI) Normandie

► Tél. : 02 32 91 70 90

mail : urei.normandie@wanadoo.fr

**Ils vous aident
à entreprendre
autrement en
Basse-Normandie**

Au service des entrepreneurs

de l'économie sociale et solidaire de Basse-Normandie

“La CRES Basse-Normandie anime un programme pluriannuel dédié à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat d'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie. Celui-ci a pour finalité de mettre en œuvre les conditions favorables à l'augmentation du nombre d'entrepreneurs. La CRES se positionne bien en facilitateur de l'action. Il s'agit de toujours veiller à valoriser l'existant, analyser les besoins locaux et impulser des dynamiques partenariales, dans un souci de coordination et d'efficacité.”

➤ **ALAIN CARTEL**

Président de la Chambre Régionale de l'économie sociale (CRES) Basse-Normandie

“L'Ardes organise son activité sur la région autour de 4 grands axes :

- l'accompagnement de projets d'économie solidaire et de développement durable
- l'animation du réseau des acteurs de l'économie solidaire et du développement durable
- la mise en place d'événements publics
- la réalisation d'actions de formation et la gestion d'un centre de documentation”.

➤ **GAËL LOUESDON**

Président de l'Association pour le développement de l'économie solidaire (ARDES)

“L'AFIP est un organisme de formation collective qui accompagne l'émergence de projets en milieu rural.

Notre démarche s'inscrit dans une perspective de développement solidaire et durable des territoires : tisser des liens entre les acteurs du monde rural, encourager l'autonomie individuelle et collective, renforcer les compétences des personnes.”

➤ **THIERRY LEMAÎTRE**

Président de l'AFIP Normandie
(Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales)

“L'Union Régionale des SCOP accompagne la création, le suivi et le développement des entreprises coopératives de production quelque soit leur taille et leur métier.

L'URSCOP, basée à Rennes regroupe les SCOP de Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire. Une délégation régionale basée à CAEN est à la disposition des porteurs de projets.”

➤ **SYLVIE LECARPENTIER**

Déléguée Régionale URSCOP

“Pour réussir, les projets de l'économie sociale et solidaire, comme tous projets, nécessitent des financements adéquats.

Basse-Normandie Active, membre du réseau France Active, apporte des financements tout au long de la vie des projets pour accompagner leur création, leur développement ou leur consolidation et les aider à pérenniser leurs emplois.”

➤ **DOMINIQUE SAVIO**

Directeur de Basse-Normandie Active

ZOOM



Pour aller plus loin...

Difficile de dresser ici un panorama exhaustif des organismes qui peuvent accompagner et financer vos projets d'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie.

Pour vous aider à vous repérer et à mieux connaître les acteurs du secteur :

La Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) de Basse-Normandie

La CRES a mis en ligne en 2007 le portail internet de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie. Vous trouverez dans la rubrique "Créer son activité" toutes les informations et les contacts nécessaires à la réussite de votre projet : accompagnement, financement, témoignages de créateurs, conseils...

www.cres-bn.com



AVISE

Le guide web de l'entrepreneur social de l'Avise vous propose un ensemble de ressources (portraits, répertoire, conseils...) pour vous aider à entreprendre autrement : www.avise.org/es



*Vous souhaitez
en savoir plus sur
l'économie
sociale et
solidaire
en Basse-Normandie ?*



*Vous voulez
donner plus de sens
à votre création
d'entreprise ?*



*Vous voulez
entreprendre
autrement,
en conciliant efficacité
économique, gouvernance
éthique et utilité sociale ?*

Cette publication,
est **téléchargeable
gratuitement** sur
www.cres-bn.com

Elle vous propose un ensemble de repères,
de témoignages et de ressources pour mieux connaître
et comprendre l'intérêt et la réalité de l'entrepreneuriat
en économie sociale et solidaire en Basse-Normandie.



La présente publication s'inscrit dans le cadre des réalisations du groupe de travail pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire en Basse-Normandie, animé par la CRES Basse-Normandie.

Composition :

AFIP Normandie, ARDES, AVISE,
Basse-Normandie Active,
Coopérer pour Entreprendre Grand Ouest,
Crédit Coopératif, MACIF,
Familles Rurales Basse-Normandie, Territoires etc,
Union Régionale des SCOP de l'Ouest,
UREI Normandie.

Cette Publication a été réalisée avec le concours des partenaires suivants :

